

Le monde agricole bouge, la Chambre d'agriculture aussi !

Le monde agricole fait face à un contexte environnemental, économique et politique particulièrement mouvant où les adaptations continues des exploitations agricoles sont une nécessité. Fidèles à sa vocation, la Chambre d'agriculture du Gers vous accompagne au travers d'actions collectives (journées techniques, formations) et par la diffusion d'informations (la Volonté Paysanne, site internet et réseaux sociaux).

Chaque exploitation porte ses singularités nécessitant une attention particulière en fonction de vos objectifs et de votre stratégie, c'est pourquoi, à votre écoute la Chambre d'agriculture du Gers propose des solutions personnalisées pour vous guider dans vos choix, vous accompagner

dans les évolutions de votre exploitation ou vous soulager et vous sécuriser sur la gestion administrative.

PROAGRI est une gamme de services conçue à partir de vos suggestions pour vous permettre une optimisation économique de vos ateliers.

Mes parcelles, à la carte

Alliance de la simplicité et de la performance, *Mes parcelles* se propose plus modulable avec des offres allant de 13 € à 25 € HT/mois. Du réglementaire jusqu'à l'économique en passant par la technique, chacun y retrouve ce qu'il a besoin.

De plus, la solution s'adapte aux spécificités de chacun que l'on soit polyculteur, éleveur,

viticulteur, en agriculture biologique ou en conventionnel. Vous pouvez réaliser vos documents réglementaires, suivre l'historique de vos itinéraires techniques et calculer vos marges.

De nombreux indicateurs visuels permettent, d'un coup d'œil, une meilleure gestion de vos cultures.

Des nouvelles technologies et un conseil indépendant au service de votre réussite !

Mes Dron'Images est proposée par la Chambre d'agriculture pour la 3^{ème} campagne culturale. L'objectif est de piloter la fertilisation du blé tendre, blé dur et colza de façon plus précise grâce à la modulation de doses. Le principe est simple, un drone survole vos parcelles pour mesurer l'état de développement de la culture.

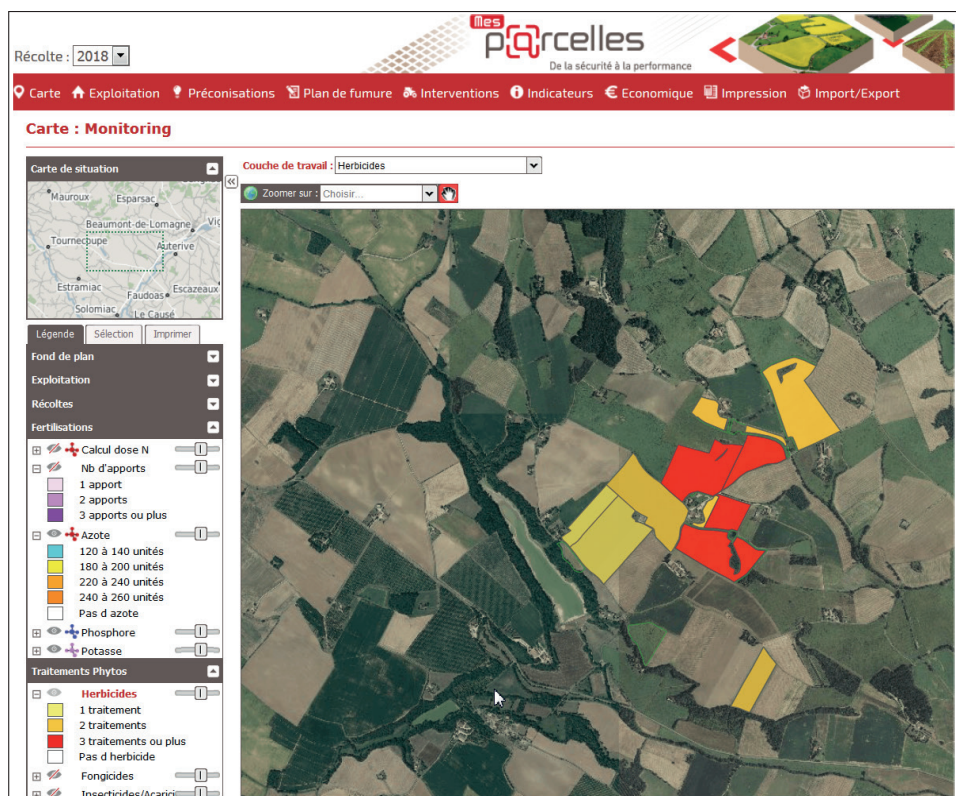
Un traitement statistique de cette donnée, en prenant en compte la variété, des apports antérieurs, du précédent, et des données mesurées par le drone va générer une carte de préconisation avec des doses d'azote à apporter pour chaque zone. La carte est disponible sur *Mes parcelles* (pour les abonnés) ou réceptionnée par mail pour moduler la fertilisation manuellement ou injectée sur la console du tracteur pour une modulation automatique.

Le nouveau service *Opti'Protect* vous propose d'optimiser vos traitements en prévoyant la période où le risque de maladie sur le blé est le plus important.

En prenant en compte la variété semée, la date et la densité de semis, ainsi que le positionnement géographique de la parcelle et le type de sol, l'outil récupère les données météo locales pour modéliser les dates prévisionnelles des stades principaux du blé, et le risque de maladie associé.

Vous pouvez ainsi positionner les traitements en conséquence pour gagner en efficacité de protection.

Chaque matin, les données sont mises à jour avec la météo, enregistrées pour affiner la période de jour en jour vous proposant un tableau de bord en ligne facile à analyser.



Nom de la parcelle	Stade de la culture	Risques maladies				
		Pâtes versées	Rouille jaune	Septoriose	Rouille brune	Fusariose
hangar photo 23,55 ha Variété : DESCARTES (F)	demière feuille pointante 1004 ± 5 jours	[Bar chart]	[Bar chart]	[Bar chart]	[Bar chart]	[Bar chart]
Bois de Lignéres 31,63 ha Variété : HYBIZA (C)	demière feuille pointante 1004 ± 5 jours	[Bar chart]	[Bar chart]	[Bar chart]	[Bar chart]	[Bar chart]

Etre serein face à un contrôle PAC

Face aux exigences réglementaires changeantes, vous souhaitez vous sécuriser pour aborder les contrôles sereinement.

Pour cela, la Chambre d'agriculture vous propose le **Pack Confort**. Sur la campagne culturale, un conseiller vous accompagne à la déclaration PAC et à l'ensemble des enregistrements réglementaires (plan de fumure azote, 170 kg d'azote organique par ha pour les utilisateurs d'effluents, bilan azoté post-culture, registre phytosanitaire, ...), sur la base d'un diagnostic personnalisé individuel vérifiant l'ensemble des critères de la conditionna-

lité auxquels vous êtes soumis.

C'est également l'occasion d'échanger avec un conseiller indépendant pour concilier exigences réglementaires et enjeux agronomiques.

Si vous préférez réaliser vos documents réglementaires par vous-même, avec le **Pack Sécurité**, la Chambre d'agriculture vérifie vos enregistrements et vous sécurise en cas de contrôle. Un conseiller réalise votre déclaration PAC et établit un état des lieux sur la base d'un diagnostic conditionnalité afin d'identifier les points clés de votre exploitation.

En mode « ordinateur » ou « smartphone »

Vous pouvez désormais retrouver les fonctionnalités de saisie de *Mes parcelles* et le référentiel des produits phytosanitaires de *Mes Parcelles Touch* sur votre smartphone directement au champ.

Cette application est encore plus facile à utiliser que *Mes Parcelles*, car elle fonctionne en mode déconnecté. Le système s'adapte et passe

d'un état connecté à déconnecté en fonction de la force du signal, sans perturber la saisie des données. Dès que le réseau est rétabli, les saisies faites en mode déconnecté sont synchronisées et sont sauvegardées. Ce mécanisme est complètement transparent et vous permet de travailler dans des zones mal desservies en réseau.

Pour vous former, vous préférez être seul ou accompagné ?

Pour apprendre à utiliser l'outil *Mes parcelles*, la Chambre d'agriculture propose deux modalités en fonction de votre aisance en informatique.

Formation initiation complète. Vous participez à une formation d'initiation de 2 jours vous apprenez à utiliser *Mes parcelles* en saisissant directement sur votre dossier depuis un ordinateur, tout en faisant le lien avec les réglementations auxquelles vous êtes soumis. Quelques mois après cette session, vous êtes convié à une troisième journée collective afin de faire un point sur vos saisies et d'approfondir un thème de saison suivant la période dans l'année (en février pour examiner les plans de fumure

prévisionnels, en avril pour découvrir les nouvelles règles PAC, ...). L'année se clôture par une rencontre individuelle avec un conseiller spécialisé chez vous pour faire un bilan de vos saisies sur *Mes parcelles* et aborder la nouvelle campagne culturale ensemble sereinement.

Pour la première année, la Chambre d'agriculture propose aux utilisateurs réguliers des outils informatiques une formation accélérée. Celle-ci se déroule sur 1/2 journée en petit groupe de 5 agriculteurs. Elle est rapide et permet d'aborder les principales fonctionnalités de l'outil, mais avec peu de temps de manipulation de l'outil. Elle nécessite un peu plus d'investissement personnel.

SERVICES - CONSEILS - FORMATIONS

PROAGRI

GESTION DE L'ENTREPRISE

La Chambre d'Agriculture du Gers,
le partenaire de ma réussite !

LAVARDENS
GAEC D'EMPERRON
Formation plan de fumure azote
« La formation m'a permis d'aborder ma stratégie de fertilisation azotée »

LARROQUE-SUR-LOSSE
SCEA GASCOGNE
Conseil en viticulture
« Avec le groupe DEPNY, je participe à une réflexion sur la protection des vignes avec d'autres viticulteurs »

SAINT-CREAC
GAEC D'EMBARTHE
Mes Parcelles marges brutes
« Je calcule mes marges brutes avec Mes Parcelles pour sécuriser mes revenus »

BARRAN
GAEC DE LA BARRERE
Conseil en agriculture de précision
« Avec Opti'protect et Mes Dron'Images, j'optimise la date, l'emplacement et la dose des intrants à la parcelle »

NOLHAN
Lionel AUTIPOUT
Conseil en Agriculture Biologique
« J'ai réussi ma conversion bio avec l'accompagnement des conseillers de la Chambre d'Agriculture »

SAINT-MICHEL
SCEA DE LA PATTE D'OIE
Mes Parcelles élevage
« Je valorise mieux mes bœufs et fersiers en utilisant Mes Parcelles »

Une équipe de conseillers à votre service

Contact : Chambre d'Agriculture du Gers - Tél. 05.62.61.77.13.

Pour plus de renseignements, contactez la Chambre d'agriculture du Gers - pôle conseil d'entreprise - Tél. 05.62.61.77.13 www.gers.chambre-agriculture.fr

